Ligue havraise

POUR L'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

ENGAGEMENT

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

COLLECTIF

20 RAPPORT ANNUEL 23

www.liguehavraise.fr

« Nos métiers sont en mutation, mais **l'humain reste au cœur de notre mission**, *malgré les contraintes financières, administratives et techniques croissantes. »*

Face aux urgences du présent, **nous devons penser et agir pour le futur**, *assurant ainsi un accompagnement dignifié à chaque étape de la vie.*

sommaire



Mutation sociale
4 à 5

Que représente la Ligue Havraise aujourd'hui ?
6 à 7

Présentation du Conseil d'Administration
8 à 9

Solidarité, Respect et Tolérance
10 à 16

Les éco-gestes
18 à 19

Retours sur...
20 à 23

Transparence et responsabilité
24 à 29

Bilan économique & social
30 à 37

L'édito

N'oublions pas que nous exerçons des missions d'intérêt général et d'utilité sociale. Nous ne sommes pas de simples opérateurs, nous sommes responsables du respect des droits des citoyens en situation de handicap, de leurs familles et des professionnels qui les accompagnent.



Virginie LE CLERC,
Présidente

Mutation sociale
Réactivité accrue

Le secteur médico social n'échappe pas aux évolutions conjoncturelles et structurelles de notre société. Nous vivons dans un environnement en perpétuelle mutation. Nous avions employé durant la crise COVID, le terme d'agilité pour évoquer la rapidité d'adaptation de notre métier aux contraintes exigées par la gestion de la crise sanitaire. Est-ce que cette période nous a habitués à tout faire dans l'urgence, dans l'immédiateté ? En tous cas, c'est pour certains d'entre nous, notre sentiment. C'est la raison pour laquelle on entend souvent : C'était mieux avant ! Qu'est ce qui était mieux avant ? On avait le temps de se poser, le temps d'échanger, le temps de la réflexion, etc…

Ce temps est-il révolu ? Je ne crois pas. Les priorités de chacun sont-elles différentes ? Certainement. Les nouveaux outils numériques devant nous aider, sont-ils à la hauteur de nos attentes ? Je vous laisse apprécier… En revanche, une chose est indéniable, la réactivité est de mise. Nous devons nous adapter, afin de répondre aux demandes de plus en plus urgentes des familles, face à la complexité de certaines situations.

Nos métiers orientés vers l'humain sont aussi en mutation. Aujourd'hui, les financements ne sont plus octroyés de façon systématique. Chaque besoin doit être expliqué et argumenté pour correspondre à une ligne budgétaire. Depuis quelques années nous voyons également un nouveau mode d'obtention de financement, à savoir : les appels à projets - les appels à manifestation d'intérêt, ou encore l'hybridation des ressources auprès de partenaires extérieurs.

La notion de parcours, désormais prégnante dans la réflexion actuelle et future de nos métiers, débute dès la naissance, en passant par toutes les étapes de la vie jusqu'au vieillissement. Bien vieillir est aussi un droit pour tous !

Les évolutions démographiques et l'allongement de l'espérance de vie des personnes en situation de handicap laissaient à prévoir depuis de nombreuses années, de nouveaux besoins en terme d'accompagnement. Face à cet enjeu considérable, les associations innovent, comme dans de nombreux autres domaines et expérimentent.

Quelques chiffres pour illustrer mes propos :

- Plus de 55% des bénéficiaires de l'AAH ont plus de 50 ans,
- 40.000 personnes en situation de handicap vieillissantes sont hébergées en EHPAD,
- Près de 90% des aidants ressentent un besoin de répit pour souffler.

Si les personnes accompagnées vieillissent, a fortiori leurs familles et leurs proches également. Il est de nos prérogatives, sur le plan éthique, d'accompagner aussi cette étape afin de tranquilliser chacun. Comme vous pouvez le constater, la mobilisation de tous est absolument indispensable : parents, personnes accueillies, familles, professionnels, mais aussi financeurs, saluons leur impulsion.

Tous ensemble vers une vie "fabulentielle", c'est à dire Fabuleuse et centrée sur l'Essentiel !

Chiffres Clés

3 **Associations**
Ligue Havraise, Piân'Piâne, St Tho

3 **Entreprises adaptées**
Vauban Industrie, Vauban Environnement, WEEE Vauban

26 **Établissements et services**
au Havre et dans son agglomération

2 ESAT

1 CAP Emploi



+ 2000

personnes suivies et reconnues en situation de handicap

DONT

1427

Personnes en situation de handicap **accueillies dans les différentes stuctures.**

950

Personnes reconnues travailleurs handicapés **suivies par Cap emploi.**

255

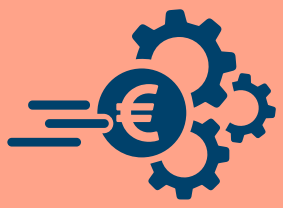
personnes en situation de handicap, **employées dans nos ESAT.**

12

jeunes **en amendement CRETON**

Chiffres au 31 décembre 2023

Retrouvez l'ensemble des informations dans notre ***Bilan économique & social*** : Page 30



25,3 M€

de fonds propres

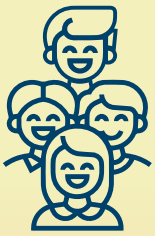
21,6 M€

de trésorerie

42 M€ **de recettes**
liées à l'activité

85 % **des financements**
proviennent des pouvoirs publics

La masse salariale représente
67 % **des dépenses d'exploitation**



820
professionnels œuvrent dans nos établissements et services médico-sociaux

43 **Ans**
âge moyen

10 **Ans**
d'ancienneté moyenne

489 **professionnels formés en 2023**
soit 87% des professionnels

49 **Salariés**
ayant une reconnaissance
RQTH ou une invalidité partielle

PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE HAVRAISE

IDENTITÉ	FONCTION
Madame Virginie LE CLERC	Présidente
Docteur Alain FUSEAU	Vice-président
Monsieur Charles SANTONI	Vice-président
Monsieur Jean-Pierre PENARD	Trésorier
Monsieur Guillaume AVIGNON	Secrétaire
Monsieur Denis PERON	Trésorier adjoint
Monsieur Yanic TESSEREAU	Secrétaire adjoint
Madame Isabelle LEBORGNE	Administratrice
Docteure Isabelle COULAND	Administratrice
Madame Karine BERGER	Administratrice
Madame Raymonde DAVID	Administratrice
Madame Olivia LERASLE	Administratrice
Monsieur René CARLIER	Administrateur
Monsieur Patrick FERRY	Administrateur
Madame Stéphanie LARRIVAIN	Administratrice
Monsieur Olivier CHANSON	Administrateur
Monsieur Philippe HUELVAN	Administrateur
Monsieur Grégory VALENTIN	Administrateur
Monsieur Clément GOURLET	Administrateur
Monsieur Cédric PETIT	Administrateur

Quelques chiffres

10 conseils d'administration
11 séances du bureau du Conseil d'Administration
4 Commissions financières
10 Commissions patrimoine
9 Groupes de travail communication
6 Commissions sociale, loisirs, parents, Nous Aussi

LES COMMISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Commission RSO

Commission RH cadres

Commission financière

Commission communication

Commission patrimoine

Commission sociale/ loisirs / parents / Nous Aussi

Commission RH cadres

Cette commission joue un rôle dans le recrutement des cadres, en soutien de la Direction Générale. Elle contribue à l'élaboration des stratégies de recrutement et au renforcement des compétences managériales au sein de la Ligue Havraise.

Commission financière

En collaboration avec la Direction Financière, cette commission évalue les budgets et les comptes de l'association. Elle prépare les propositions financières pour validation par le Conseil d'Administration.

Commission patrimoine

Chargée d'examiner les projets de rénovation et de construction, cette commission pilote le Schéma Directeur Immobilier et l'ensemble du patrimoine immobilier de l'association.

Groupes de travail

Des groupes peuvent travailler pour un temps limité ou une longue durée à une recherche, un projet. Ils peuvent être composés de professionnels, d'administrateurs, de personnes accompagnées ou de bénévoles.
Quelques exemples : le projet associatif, le groupe de travail habitat inclusif, le forum...

Commission communication

En collaboration avec le service communication cette commission élabore le plan de communication et son financement. Elle coordonne aussi les principaux évènements annuels, affirmant la présence médiatique de l'association.

Commission sociale, loisirs, parents, Nous Aussi

Cette commission accorde des aides financières aux familles pour les vacances ou des problèmes particuliers, mais aussi une aide annuelle à chaque établissement pour faciliter la réalisation d'un projet de loisirs et éducatif. Elle peut être mobilisée pour répondre à des demandes de familles en interne à la Ligue Havraise ou en externe. Cette commission coordonne la délégation Nous Aussi.

Commission RSO

La commission RSO définit les orientations stratégiques et valide les plans d'actions proposés par les pilotes et ambassadeurs RSO.

Rapport moral de la Présidente

Je débuterai mon rapport moral en rappelant les valeurs qui animent la Ligue Havraise :

- **La solidarité** - une société inclusive et plurielle constitue une communauté -
- **Le respect des droits** - le respect de la personne dans toutes ses composantes humaines -
- **La tolérance** - l'ouverture aux autres et une vision humaniste de notre environnement.

Ces valeurs nous animent dans la mise en place de nos tâches quotidiennes.



Rapport 2023

solidarité, respect et tolérance animent nos actions quotidiennes et nos défis.

Pourquoi ce rappel ? Il m'arrive d'entendre de part et d'autre, les interrogations de certaines personnes disant que nous sommes peut être en train de nous éloigner de la valeur humaine, voire de perdre notre ADN d'association parentale.

Aujourd'hui le contexte économique, numérique, social et géopolitique, nous rappelle au quotidien ô combien l'Humain est fondamental. En revanche, il est certain que les évolutions techniques et administratives, ainsi que les contraintes financières nous obligent à repenser nos modèles de fonctionnement.

Pour mémoire, la Ligue Havraise a eu 65 ans d'existence en 2023. Elle a connu un bon nombre de mutations au fil des années, mais désormais, les choses s'accélèrent. le temps long est révolu. Un élément n'a pas changé : il y a toujours 24 heures dans une journée. On le sait tous, le monde déteste le changement, synonyme d'insécurité, c'est pourtant un paramètre qui lui a permis de progresser.

Nous devons prioriser nos actions, sans oublier que le public que nous accueillons demeure à la fois vulnérable, mais également ambitieux. Est-ce l'autodétermination, si chère à l'UNAPEI, qui prend toute sa place ? C'est bien là, une de nos prérogatives principales.

Comment accompagner le parcours d'une personne en situation de handicap à toutes les étapes de sa vie, en fonction de ses besoins et de ses envies ?
Le rôle des professionnels et l'accompagnement des familles sont fondamentals pour guider la personne vers la solution la plus adaptée.

Le quatrième CPOM

La direction générale et les directions d'établissements et services ont été très sollicitées durant cette année sur l'élaboration du quatrième CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens). Nous pouvons réellement parler d'une co-construction entre la Ligue Havraise, l'ARS Normandie et le Conseil Départemental de Seine Maritime.

Des visites dans les établissements ont eu lieu tout au long de l'année afin d'évaluer et de comprendre au mieux les besoins. Nos attentes sont ambitieuses, mais une chose est certaine, nous devons apprendre à rationaliser nos achats et maîtriser au mieux nos dépenses sur l'ensemble de nos périmètres.

Les mesures SEGUR

Concernant les mesures SÉGUR, seuls étaient pris en comptes les soignants et le personnel éducatif.
Une part significative des salariés de la Ligue Havraise (administratifs et services généraux) ne pouvait prétendre à bénéficier de cette mesure s'élevant à un supplément de 183€ net.
Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, ont approuvé la prise en charge de ce supplément, par la Ligue Havraise, pour l'ensemble de ces professionnels nommés les « oubliés du Ségur » .

Nous avons demandé aux acteurs politiques de prendre en compte ces mesures d'égalité de traitement, absolument nécessaires, à la reconnaissance des professionnels.

La fondation

Trois séminaires et plusieurs réunions de travail au cours de l'année 2023 ont permis de conforter notre volonté de s'orienter vers une transformation juridique de l'association Ligue Havraise, reconnue d'utilité publique en une fondation Ligue Havraise, reconnue d'utilité publique.

La constitution des différents collèges de la fondation ainsi que l'élaboration des futurs statuts de la nouvelle association « **Ensemble** » échafaudent la projection de la transformation juridique de la Ligue Havraise.
Nous remettrons notre dossier auprès du ministère de l'intérieur à la suite du vote de l'assemblée générale du 20 Juin 2024.



Le 360 LH

Nous en parlions depuis quelques années, c'est au quatrième trimestre 2023, que les services, les instances représentatives du personnel, et le siège social ont pu intégrer les nouveaux locaux sur le Grand Hameau.

C'est un bâtiment qui fait l'unanimité sur sa qualité de fonctionnement, malgré les très importantes économies faites sur l'agencement car dans le cadre de la démarche RSO (responsabilité sociétale de l'organisation) nous avons réutilisé, en grande partie le mobilier existant, afin d'optimiser les coûts.



La nouvelle procédure du Conseil de la Vie Sociale :

Le CVS est un lieu d'expression et d'échange entre les personnes accueillies, les familles, les représentants du CA, les salariés et la direction afin d'améliorer la vie quotidienne de l'établissement. C'est un lieu d'écoute. Il se déroule 3 fois par an et fait l'objet d'un compte rendu.

Il est obligatoire dans toutes les structures du secteur médico social, sauf les services. Une évolution réglementaire a eu lieu en Janvier 2023, notamment au niveau des représentants extérieurs, tels que les mandataires judiciaires, le médecin coordonnateur et un représentant de l'équipe médico soignante.

Les membres du Conseil d'administration assistent aux différents CVS et un point systématique est fait à chaque Conseil d'Administation.
Une rencontre annuelle, se déroule en fin d'année avec l'ensemble des Présidentes et Présidents des différents CVS, ainsi que l'équipe de Direction Générale, les Représentants des familles élus aux CVS, et les administrateurs.
Les échanges inter établissements sont très enrichissants et permettent à chacun de mieux se connaître.

Le dispositif Handiwork

Handiwork est une société (SAS) sous l'agrément entreprise solidaire d'utilité sociale, basée en Occitanie. Elle est composée de formateurs de terrain, et de spécialistes des métiers de la grande distribution et de la logistique. Cette structure propose trois services : la Formation - la découverte et le recrutement.

Notre projet est mené en collaboration avec **Handiwork Découverte**. Il a pour objectif de permettre à des publics en situation de handicap, orientés en milieu protégé, de découvrir le travail en milieu ordinaire pour y acquérir de nouvelles compétences métier.
La formation se déroule à 100% en situation de travail. Elle est accompagnée par un formateur Handiwork.

32 stagiaires issus des ESAT, de l'IMPRO, et du CAJ ont commencé leur stage depuis septembre 2023, et ce jusqu'en Juin 2024, au sein des entreprises implantées au Havre : Leroy Merlin - Auchan - Métro - JD Sport etc…

À l'issue de l'année, une attestation sera remise aux stagiaires par l'entreprise, pour valider les compétences acquises.

Ce dispositif accompagné est un véritable tremplin pour l'inclusion et se révèle très satisfaisant pour les personnes et les entreprises.

Nous Aussi

Des représentants de « **Nous Aussi** » sont intervenus à la Mairie du Havre pour évoquer leurs parcours de vie et leurs parcours professionnels devant un parterre de 140 personnes. Leur intervention à été très appréciée.

Un Congrès UNAPEI « **Nous Aussi** » national s'est déroulé à Valenciennes. Quelques membres de « Nous Aussi » Le Havre ont été très fiers et très heureux de participer à cet événement, durant 3 jours, accompagnés de deux administrateurs.

L'UNAPEI

Normandie :
Les rencontres avec l'UNAPEI Normandie sont fréquentes et permettent aux associations affiliées d'échanger sur des sujets qui occupent notre quotidien.

Les réunions se déroulent dans les différentes structures normandes afin de mieux connaître les établissements de chacune d'entre nous.
L'objectif principal étant de faire réseau.

La Tête de réseau :
Les prérogatives de l'UNAPEI nationale sont sensiblement semblables dans toutes les régions de France. Cette année, nous pouvons souligner quelques actions majeures :

- Le développement du FALC (Facile À Lire et à Comprendre) ;
- La prospective de notre mouvement en 2030 - appelée ORIGAMI 2030 ;
- De nombreux webinaires en direction des droits des personnes accueillies des familles et des aidants ;
- Des webinaires sur des thématiques précises destinées aux administrateurs, aux directions générales et aux directions d'établissement ;

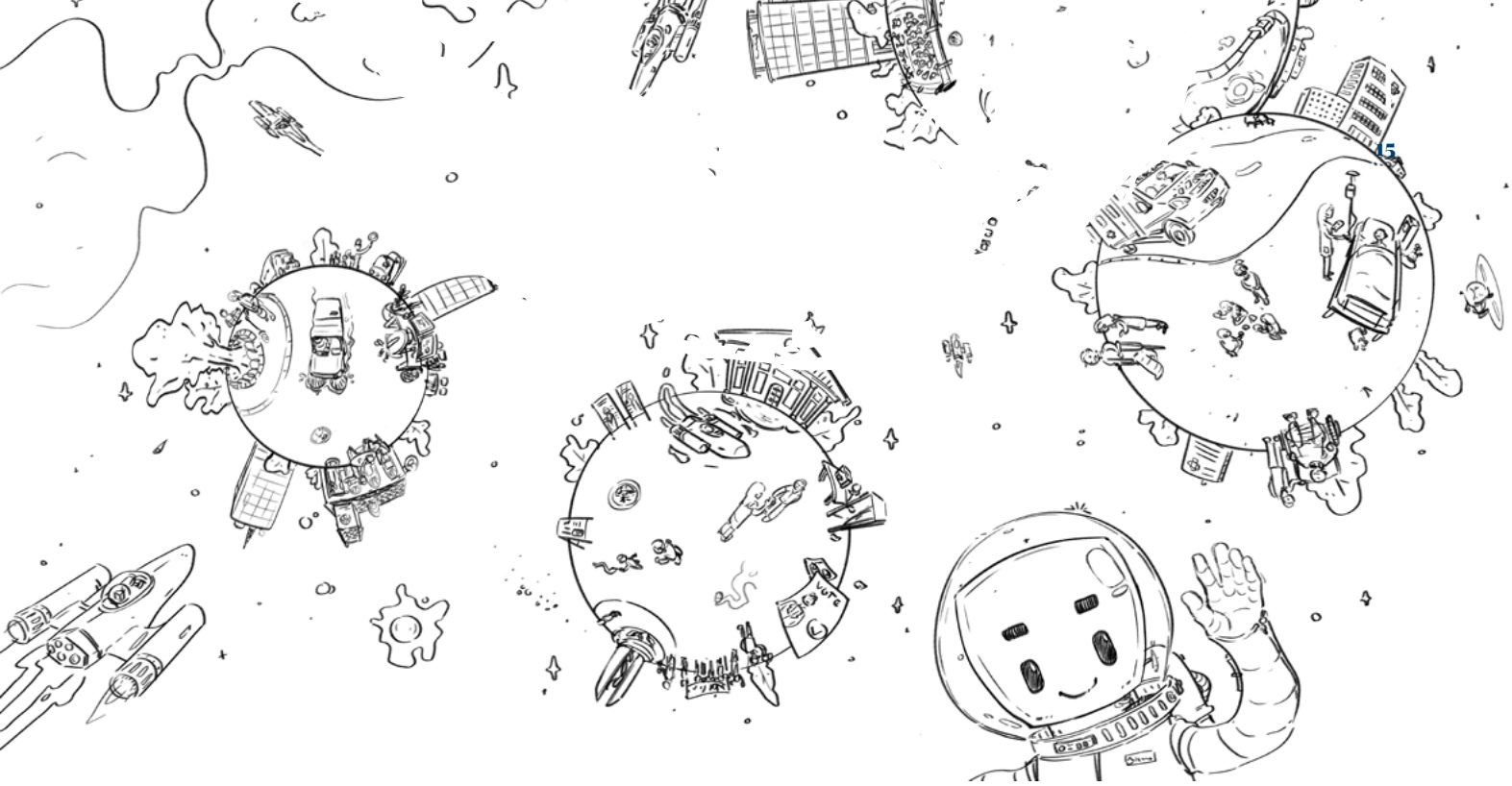
Le sujet des personnes handicapées vieillissantes (PHV) est à l'ordre du jour et devient prioritaire.

L'espérance de vie des personnes en situation de handicap progresse constamment, grâce aux progrès de la médecine, et à la qualité de l'accompagnement des services en établissements médico-sociaux.

Aujourd'hui des solutions externes sont à l'étude en fonction des besoins de chacun. Une réflexion nationale est actuellement en cours de réflexion. L'UNAPEI Tête de réseau , C'est une équipe d'une quarantaine de salariés qui viennent en appui aux associations adhérentes, telles que la Ligue Havraise.

L'objectif principal est de militer en faveur de l'amélioration des accompagnements des personnes accueillies et de l'écoute des familles et des aidants, avec, ou malheureusement sans solution. Que ce soit sur le plan scolaire, éducatif, professionnel, mais également en terme d'habitat, de citoyenneté, et de santé. **C'est pourquoi l'adhésion est importante.**

L'inclusion, oui, mais pas à n'importe quel prix, ni dans n'importe quelle condition.



Des perspectives pour l'année à venir :

Le SDI

Le Schéma Directeur Immobilier - SDI - se veut évolutif en fonction des besoins permettant de répondre au mieux à la transformation de l'offre. À ce sujet, quelques projets seront d'actualité sur l'année à venir :

- Tout d'abord, La Ligue Havraise va se porter acquéreur d'un terrain d'environ 8.000m2 situé dans l'éco quartier du Grand Hameau, à quelques encablures du bâtiment regroupant l'ensemble des services, des instances représentatives du personnel et du siège social. **Ce site abritera une plateforme d'inclusion pour les personnes en situation de polyhandicap, ainsi que des commerces, des services et des logements.** Ce pôle se voudra un lieu de vie remarquable et totalement intégré dans la cité.
- **La création d'une école inclusive sur le site de l'école Paul Bert** situé dans le quartier d'Aplemont est actuellement à l'étude. Ce projet aura pour but de permettre l'accès à l'instruction à des enfants qui en étaient privés jusqu'à présent.
- **Le développement du dispositif Logement Inclusif va permettre de proposer des habitats avec un accompagnement de la personne**, pour une vie autonome et sociale, plus de 25 solutions sont attendues en 2024.

Le numérique en santé

Nous avons le souhait de finaliser le déploiement de « **Mon espace santé** » pour tous les adultes que nous accompagnons et nous restons un partenaire privilégié de l'Agence Régionale de Santé et de l'Agence Nationale de Santé sur cette thématique.

St Tho et Piân'Piâne

Les deux associations partenaires St Tho et Piân'Piâne ont elles aussi de nombreux projets pour l'année à venir, comme il a été précisé lors de leur assemblée générale respective.

Le nouveau projet stratégique est orienté sur **le parcours** de la personne accompagnée.

Chacun de nous a l'ambition d'être heureux, de vivre la vie dont il rêve.
Chacun de nous a l'ambition de pouvoir s'exprimer, d'être écouté.
Chacun de nous a l'ambition d'être reconnu et de trouver sa place.

Pour tendre vers cette ambition, nous devons arbitrer dans des environnements ou des situations parfois complexes. La force de nos décisions, de nos actions et de notre motivation trace ainsi notre parcours de vie. Un parcours, qui hélas n'est pas uniforme, et encore moins accessible à tous, à tout moment. Cette ambition n'est pas récente, elle a été formalisée dans la convention des droits de l'homme et du citoyen, puis déclinée dans la Convention Internationale relative aux droits des personnes handicapées.

Les établissements médico sociaux et les professionnels jouent un rôle important dans l'animation de ces parcours. Il nous appartient de nous approprier cet enjeu pour tendre vers une société plus inclusive.

Notre objectif est d'accompagner le changement de regard en profondeur que notre société doit adopter à l'égard des personnes en situation de handicap. L'idée est d'évoluer d'un fonctionnement vertical en institution vers la prise en compte des différentes dimensions du projet de vie de chacun, en mutualisant, en coopérant, en développant en interne et en externe.

Nous devons trouver ou créer, de nouveaux partenariats pour répondre à ce formidable enjeu humain.

Sans financeurs publics, la Ligue Havraise n'existerait pas, je souhaite donc remercier l'ARS Normandie et le Conseil Départemental de la Seine-Maritime pour leur soutien et notre collaboration.

Je souhaite également remercier l'ensemble de l'équipe de la Direction générale, les Directions d'établissements, l'ensemble des professionnels des établissements et des services, les équipes du siège social, ainsi que les membres du Conseil d'administration qui m'accompagnent au quotidien dans ma fonction de Présidente.

Avec toute ma considération
Virginie LE CLERC
Présidente et Parent



Repas de Noël - MAS Le Manoir



Concours de dessert - MAS Le Manoir



Initiative de santé - IMPro



Visite de Mme RAULT de l'ARS aux ESAT



Concert - MAS Le Manoir



Concerts festifs au Conservatoire



Remise médailles travail - ESAT



Élections CVS 2023 - Foyer Edmond Debraize



Le Volvan se déplace à l'ESAT Porte Océane



Transat Jacques Vabre - CAJ la Salamandre



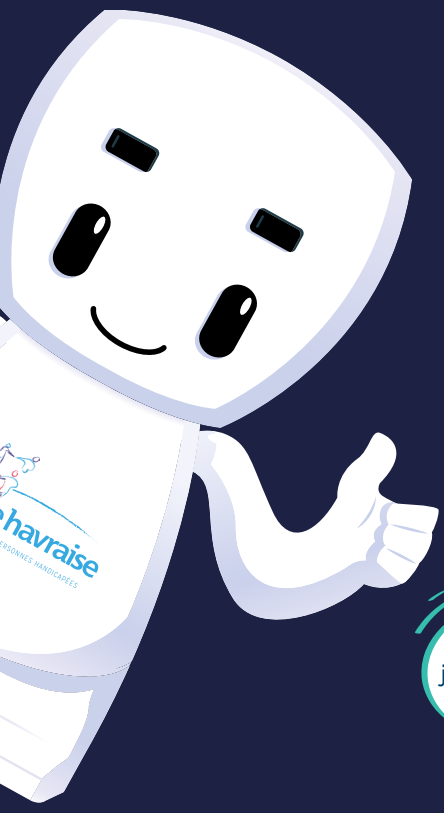
Rencontre CAJ la Salamandre et Les Myosotis



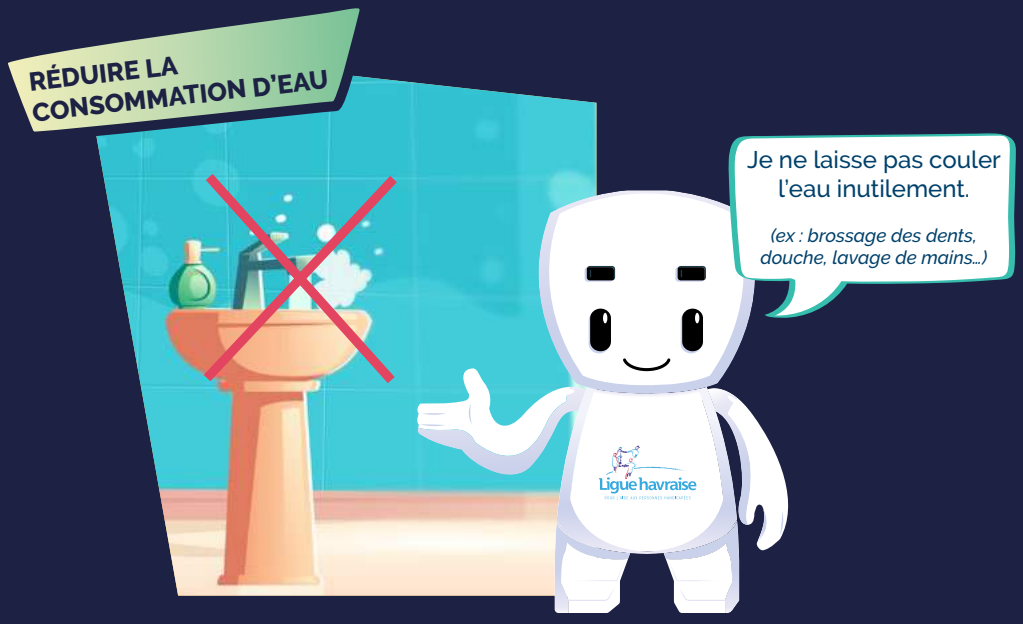
Journée entre l'IMPro et EREA

les éco gestes de Lhéo

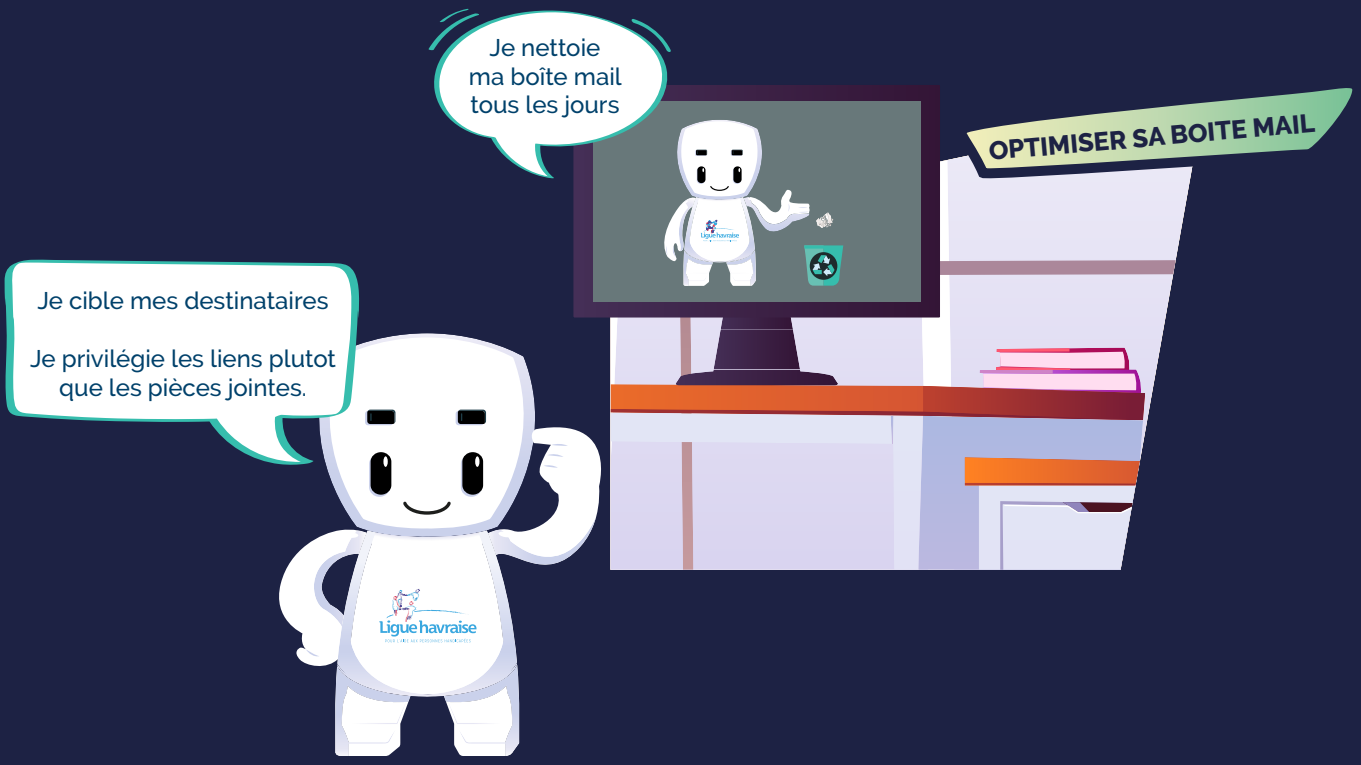
RÉDUIRE VOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET D'EAU

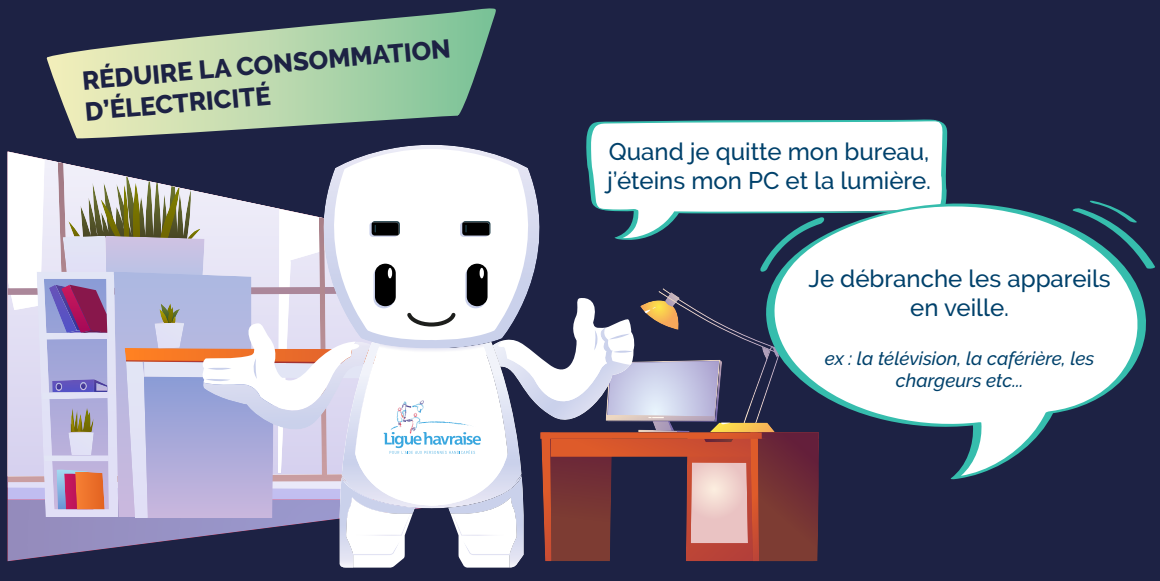






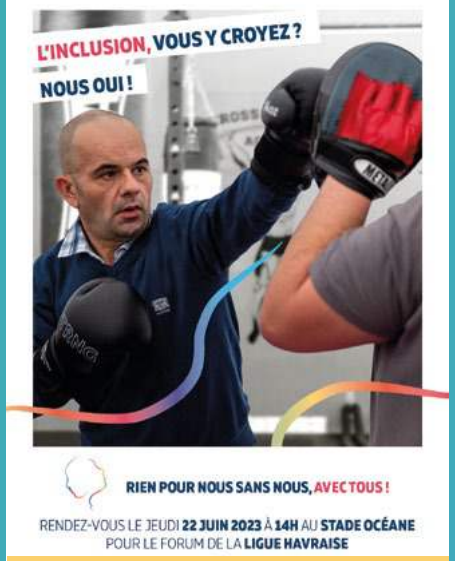
RÉDUIRE LA POLLLUTION NUMÉRIQUE





Faits marquants 2023

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE



FORUM DE LA LIGUE HAVRAISE

Jeudi 22 juin au Stade Océane, La Ligue Havraise dédiait un après-midi à l'inclusion. Le slogan "Rien pour nous sans nous avec tous", a mobilisé acteurs et partenaires pour encourager l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société. Des rencontres, échanges, stands et tables rondes ont réuni personnes accueillies, professionnels, familles, et partenaires, abordant éducation, emploi, citoyenneté, habitat, santé. Des conférences et une pause gourmande par des travailleurs d'ESAT enrichissaient l'événement, conclu par l'annuelle Assemblée Générale de l'association.



CONGRÈS DE "NOUS AUSSI"

Romain et Kévin de "**Nous Aussi**" ont participé au Congrès à Valenciennes, rendant hommage à Lahcen Er Rajaoui pour son militantisme pour le droit de vote des personnes handicapées. Le Congrès avait pour thème principal la méthode FALC, visant à simplifier l'information.



OPÉRATION DE NOËL

Emblèmes du Havre sur papier cadeau recyclé vendu aux Docks Vauban pour soutenir la Ligue Havraise. L'événement a attiré visiteurs et médias, avec 38 bénévoles contribuant à sensibiliser sur nos missions. Le succès de la vente a renforcé nos actions solidaires.



CONCERT DE BIZET À QUEEN

Soirée caritative organisée pour soutenir les missions de la Ligue Havraise à l'église St Michel, le 14 octobre à 20h30, avec un concert de Bizet à Queen mêlant le classique à l'énergie du moderne par la chorale Unisson sous la direction de Frédéric Grente. 80 choristes, 10 musiciens.

CINEMA RELAX

Transfaire LH, dirigée par Yanic Tessereau, lance dès le mois de mai des séances Ciné Relax au cinéma Les Arts de Montivilliers, adaptées à tous. L'environnement est conçu pour le confort avec lumière et son doux, sans publicités. Tarifs adaptés inclus.



HANDIWORK

Handiwork est un dispositif permettant aux personnes en situation de handicap d'acquérir des compétences en milieu ordinaire de travail, favorisant ainsi l'inclusion. 32 stagiaires issus des ESAT, de l'IMPRO, du CAJ ont commencé leur stage depuis septembre 2023 au sein d' entreprises havraises dans le secteur de la grande distribution.



LA CULTURE POUR TOUS

La Ligue Havraise facilite l'accès à la culture pour les personnes en situation de handicap via des collaborations avec le Volcan, le Conservatoire Arthur Honegger. Ces partenariats soutiennent des ateliers et actions pour l'accessibilité culturelle. Un exemple marquant est le récital de Guillaume Vincent, qui a offert un voyage musical aux personnes de l'ESAT Porte Océane et de l'EEAP Les Myosotis.



FÊTE DES KIDS

La Maison d'accueil Les Constellations a invité des enfants des professionnels pour une journée spéciale. Les résidents ont animé des jeux, enseignant le respect et la tolérance. Les professionnels ont partagé leur savoir sur le handicap de manière positive. Un goûter a clos cette journée enrichissante de partages.



Culture et retrouvailles - FAM La Salamandre



Culture et retrouvailles - FAM La Salamandre



Carnaval - MAS Le Manoir



Remise de diplôme pour les ESAT



Sourires et sensations à la MAS Le Manoir



St Patrick - La Salamandre



Nos rameurs sont à la fête



CAJ - Vers de nouveaux horizons



Ramenez la coupe à la maison - CAJ



Défilé de mode inclusif "qui a la classe" - IMPRO



Partenariat zen - IMPro La Renaissance



Handidanse - MAS Les Constellations

Rapport d'activité du Directeur Général

À qui faut-il rendre des comptes et pourquoi rendre des comptes ?

En qualité d'association "loi 1901", les premiers destinataires sont naturellement et par devoir nos adhérents mais pas que, il y a notre public dont certains requièrent de notre part une adaptation de nos écrits, leurs familles, leurs aidants et bien entendu nos professionnels. Mais au-delà de cette généreuse communauté de plusieurs milliers d'individus il y a aussi tous les citoyens de ce pays qui, par leurs impôts, contribuent directement au financement des politiques publiques.



Michel CAPPE,
Directeur Général

Transparence et responsabilité :
La Ligue Havraise vers une fondation reconnue d'utilité publique

Depuis maintenant 6 ans, la Ligue Havraise s'est engagée dans cette volonté de transparence et de partage d'informations à l'égard du public, gage de confiance dans cette dernière ligne droite avant le passage en Fondation reconnue d'utilité publique.

Le premier jour de l'année était un dimanche. Le dernier jour de l'année était un dimanche. 363 autres jours (dont quelques dimanches) ont séparé ces deux repos dominicaux qui célèbrent, dans une intensité contrastée, le renouveau, l'année à venir. En 2022, je bouclais mon rapport par "*2023 sera l'année des décisions, de l'alignement de tous nos projets et, nous l'espérons, d'une réponse véritablement cohérente et collective de notre association à ces attentes*". Dire ce que l'on va faire, faire ce que l'on a dit et dire ce que l'on a fait. Voilà une promesse qui devient un engagement et qui engage non pas ceux qui y croient mais ceux qui la tiennent.

Commençons par la fin, le dimanche 31 décembre (de l'année 2023), nous partagerons ce que l'on a fait le dimanche 1er (toujours de l'année 2023) pour se préparer à faire ce que l'on doit faire entre ces deux dimanches en faisant ce que l'on a dit qu'on ferait, c'est clair non ?

Voyons à présent si tout s'est correctement déroulé en cette année 2023. Ces deux dimanches ont semblé être deux serre-livres sur une étagère remplie d'ouvrages denses presque alignés. Elle aura débuté dans un contexte économique tendu (et c'est peu dire) auquel aurait pu s'adjoindre un conflit social suite aux décisions politiques incohérentes d'attribution de primes à une partie des professionnels et en excluant, de facto, les autres sur des critères pour le moins abscons. Dans un souci évident de respect du travail de chacun et de maintien de la qualité de l'accompagnement, le conseil d'administration a décidé d'appliquer une seule et même politique de rémunération pour l'ensemble du personnel.

Cela n'est évidemment pas sans conséquences dans l'attente du résultat du combat, car cela en

est un, mené par tous les acteurs des champs du handicap et du grand âge pour que des mesures de compensations fassent l'objet d'une décision de financement pérenne.

Remplis d'énergie *(c'est tendance à l'heure des véhicules électriques)* et de convictions (le dictionnaire Gaffiot nous rappelle qu'en latin "*convictio*" renvoie à une "*démonstration convaincante*"), nous avons ainsi entamé 2023 dans un climat économique morose mais pour autant, les dossiers étaient nombreux et nous avons démontré de manière convaincante notre capacité à assurer la continuité des travaux devant permettre l'émergence de la Fondation. La préparation, la réalisation et la conclusion de notre 4ème CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), le développement des projets selon notre méthodologie à présent aboutie, le début des travaux sur la marque employeur, notre participation aux différents collectifs (360, Système d'Information numérique en santé, Projet Territorial de Santé Mentale, ...) et la finalisation du projet stratégique consacré aux parcours de vie en symbiose avec notre CPOM.

Changement de méthodologie pour l'élaboration de ce 4ème opus avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Départemental (CD). Une méthode participative qui a tout fait pour l'être car c'est ainsi qu'il faut à présent penser les organisations du travail.

Ouverture d'une bibliothèque documentaire et d'un calendrier partagé avec nos directions d'ESMS dès le début des travaux. Pas moins de 55 réunions internes entre le 1er janvier et le 31 décembre. Création d'un groupe "CPOM4" au sein du siège social afin de coordonner la communication avec l'ARS et le CD et de préparer le plus efficacement possible les 18 temps d'échanges qui auraient dû logiquement nous amener à signer le CPOM en décembre 2023 (retardé de quelques semaines). Plus de 180 millions d'euros sont en jeu et légitiment sans retenue l'intensité de cette année de travail en commun.

L'enjeu principal de ce CPOM est bien entendu l'alignement avec le projet stratégique et le déploiement de réponses adaptées à l'ensemble de nos publics, réponse cohérente et collective comme nous nous y étions engagés fin 2022. L'ARS et le CD ont d'ailleurs confirmé leur confiance dans nos actions et dans nos objectifs en acceptant le principe de financements complémentaires pour les accompagner, suite et fin en 2024.

Une organisation et une boite à outils qui se renforcent année après année. Rapport 2022, nous annoncions l'alignement de nos projets, ce qui signifie simplement que toutes nos actions sont en cohésion les unes avec les autres sans créer de répétition ou de distorsion inutiles. En quelque sorte, c'est comme une pompe à chaleur versus une cheminée à feu ouvert, d'un côté on gère mieux les calories et cela revient moins cher à l'usage une fois l'investissement amorti, de l'autre côté c'est plus charmant, on peut refaire le monde à l'infini (mais avec une pompe à chaleur aussi, c'est juste une question d'ambiance) mais ça coûte cher, ça rayonne modestement et ce n'est pas sans risque. Deux années de travail ont été nécessaires pour aboutir à cette méthodologie de projets et nous commençons à présent à en percevoir toute la portée. « *Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite.* » - Henry Ford. Une dizaine de projets a éclos en 2023 avant même que les objectifs du CPOM ne se déclinent. Une dynamique associant systématiquement les professionnels et le plus souvent possible des usagers, leurs représentants le cas échéant, et leurs familles.

À présent, la Ligue Havraise est structurée à partir de son projet associatif, d'un projet stratégique, d'un schéma directeur immobilier et bientôt (2024), d'un schéma directeur du système d'information et d'un projet de siège. Cette structuration est le fruit de plusieurs années de travail assidu et qui confère aujourd'hui à l'association une fiabilité et une capacité d'analyse et de reddition de comptes appréciables. Le fruit de ce travail nous permettra dans les prochains mois de pouvoir proposer à d'autres acteurs selon leurs besoins, coopération, collaboration ou aide et assistance.

Dans un rapport publié en mars 2024 et traitant de l'irrationnalité dans les soins depuis la crise sanitaire,

l'académie de médecine pointe la différence existante entre la liberté pour chacun de prioriser ses valeurs. ***(Ce qui est essentiel pour moi, ce qui est important à mes yeux...)*** **mais de ne pouvoir en aucun cas décider de ce qui est un fait ou de ce qui n'en est pas un.**

Une méningite cérébrospinale fulminante requiert immédiatement des antibiotiques, un diabète de type 1 doit recevoir de l'insuline, ce sont des faits relatifs à la survie, ils n'ont rien à voir avec les valeurs. Ce qui permettra au médecin de bien faire son travail est d'avoir la bonne réponse à ces faits sur lesquels aucune interprétation n'est possible n'en déplaise à ceux qui feraient de leurs valeurs une primauté sur l'action.

Par contre, la manière dont sont traités les faits, la relation avec le patient, la prise en compte de la parole, par exemple, sont elles du registre des valeurs.

Dans notre environnement médicosocial, sommes-nous en capacité de déterminer les faits ?

Cela semble beaucoup moins évident tant les questions factuelles touchent à l'anthropologie, à la politique, à l'éthique et à la philosophie. Nous n'avons pas assez de ressources financières pour pouvoir développer tous nos projets, c'est un fait. Quelle action diligenter ? Avoir moins de projets ou les reporter indéfiniment ? Diversifier les ressources financières ? Exercer des pressions sur la puissance publique pour accroitre les enveloppes financières ?

Une personne polyhandicapée dispose des mêmes droits en droit français que le rédacteur de ces lignes. Mais comment lui permettre de jouir de ses droits vu le nombre important de restrictions que sa santé lui confère sans compter l'environnement inadapté ?

Vous direz que c'est la nature même de notre travail mais jusqu'à quel point ? Le fait objectivé est l'impossibilité pour la personne de se nourrir et de se vêtir (par exemple). Sur la nourriture, le fait est sans équivoque car l'absence de nourriture provoque à terme relativement court le décès. Par contre, se vêtir ou plus spécifiquement choisir comment être habillé n'a pas grande conséquence sur la santé. De plus, c'est une question qui peut entrer dans le champ de l'autodétermination et constituer un choix. Notre métier devient l'accompagnement des conditions d'application de ces choix.
Au fil des années, l'évolution de notre environnement nous convoque, dans nos métiers, à l'évolution de nos pratiques. Mais les faits sont les faits et ils sont malheureusement tellement prégnants dans notre secteur qu'il n'y a pas lieu d'exacerber les discours sur les valeurs, on doit pouvoir se retrouver sans difficulté dans l'action.

Reconnaître la valeur des autres, la valeur de leurs engagements, la valeur de leur travail, la valeur de leur parole n'est pas une chose aisée.

Merci vient du latin "*merces*" qui signifiait d'abord "*salaire* ou *récompense*" avant plus tard d'être complété dans sa définition par "*faveur et grâce*". Peut-être que les caisses de la Rome antique étaient déjà vides pour voir ainsi la définition originale de -merci- être complétée mais quoiqu'il en soit, ce n'est définitivement pas avec de l'argent que nous pouvons remercier à ce jour (ou en tous cas, de façon très contrainte, très ponctuelle et très en-deçà de ce qui serait nécessaire). Pour autant, notre association, comme évoqué au début de ce document et comme des centaines d'autres, a décidé d'octroyer les mesures Ségur liées à la revalorisation salariale à l'ensemble des professionnels alors qu'une partie en était exclue.

Cette décision reconnaissante de l'implication de tous nos professionnels auprès de nos publics n'est pas sans conséquences pour l'équilibre de nos comptes à moyen terme. Impuissant devant cet état de fait, il nous faut trouver d'autres formes de "mercis", d'autres formes de reconnaissance et lorsque l'on confronte cette question à celle de l'autodétermination, elle ouvre des pistes en améliorant par exemple l'autonomie des professionnels.

Mais comment y arriver au sein d'une organisation du travail régie par une convention collective, qui au fil du temps, a réduit considérablement l'autonomie de chacun ?

Les premiers mercis pour leur immense confiance sont à offrir à tous les enfants, jeunes et adultes accompagnés ainsi qu'à leur famille car dans le champ du handicap, l'un va rarement sans l'autre tout au long de la vie pour ne pas dire que l'un va nécessairement avec l'autre. Il serait démagogue de dire que chaque famille pourrait aller voir ailleurs si elle n'était pas satisfaite mais gageons qu'elles n'aient jamais envie de le faire. Ayons cette exigence pour nous-mêmes.

D'infinis mercis à tous nos professionnels, rappeler inlassablement leur importance, l'ensemble de leurs actions, leur dévouement et leur sens des responsabilités qui demandent à eux seul un rapport *(et pourquoi pas finalement ?)*.

Un autre infini "*merci*" pour les cadres de direction, collectionneurs inlassables devant le même infini de difficultés, d'aléas continus, de challenges qu'ils arrivent avec abnégation à résoudre, à surmonter pour rester pleinement engagés et forces de propositions permanentes au sein de notre projet collectif. Capitaines et lieutenants de vaisseaux expérimentés et bien entourés pour mener leurs navires à bon port. Et un merci intense pour mon équipe de la direction générale, du siège social. Ils me supportent (dans toutes les définitions que ce verbe comporte) au quotidien et me donnent un enthousiasme que j'espère pouvoir vivre encore longtemps.

2023 nous aura permis de tenter l'expérience de rencontres croisées entre cadres et administrateurs sur des thématiques de gouvernance (autodétermination, situation économique,...), alors si vous lisez ces lignes, sachez que pour que tout ce qui est écrit se passe, il faut forcément un conseil d'administration exceptionnel. Ils ne comptent pas leurs heures, ne ménagent pas leurs efforts, se rendent disponibles et participent volontiers avec entrain à toutes les discussions pour essayer de trouver des solutions à nos difficultés, merci patrons. *(si si, ça peut se dire et se vivre !)*.

Et s'il ne fallait retenir que quelques éléments marquants en 2023 ...

- L'excellente activité économique de nos EA, de nos ESAT, véritable reconnaissance des compétences des travailleurs handicapés.
- Le forum au stade Océane, quelle magnifique énergie !
- L'inattendu projet d'école inclusive "Paul Bert", on a tellement envie d'y croire.
- L'installation des instances du personnel, de tous les services et du siège social au 360LH, un bâtiment où il fait bon vivre et travailler.
- La conviction de faire du schéma directeur immobilier et de la plateforme habitat de vrais instruments au profit de l'autodétermination des personnes accompagnées.
- La participation au conseil national de la refondation en santé.
- La volonté de continuer notre partenariat avec l'association "Arc-En-Ciel" pour aboutir sur notre projet de crèche inclusive.
- Des évaluations externes, nouvelle mouture, reconnaissantes de la qualité du travail accompli.
- La finalisation du projet stratégique et les cinq dimensions du parcours de vie.
- Le lancement en janvier 2023 du projet MAS-EEAP-Logements-Commerces au sein de l'écoquartier de Grand Hameau.
- Le lancement en juillet 2023 de la transformation des ESMS de l'enfance en dispositif.

Rendre des comptes n'est pas une corvée, c'est un devoir, une nécessité d'ordre public.

Rendre des comptes, c'est parler, c'est montrer, c'est démontrer.

Parler avec tous, parler de tout, construire le dialogue, maintenir le dialogue.

Montrer, c'est dévoiler, c'est ouvrir, être fier de ce qui est fait de ce qui se fait et de ce que l'on fait.

Démontrer, c'est fournir la preuve. Être suffisamment en confiance les uns et les autres pour assumer nos actions, nos projets, nos intentions.

Merci à 2023 d'avoir permis de le faire.

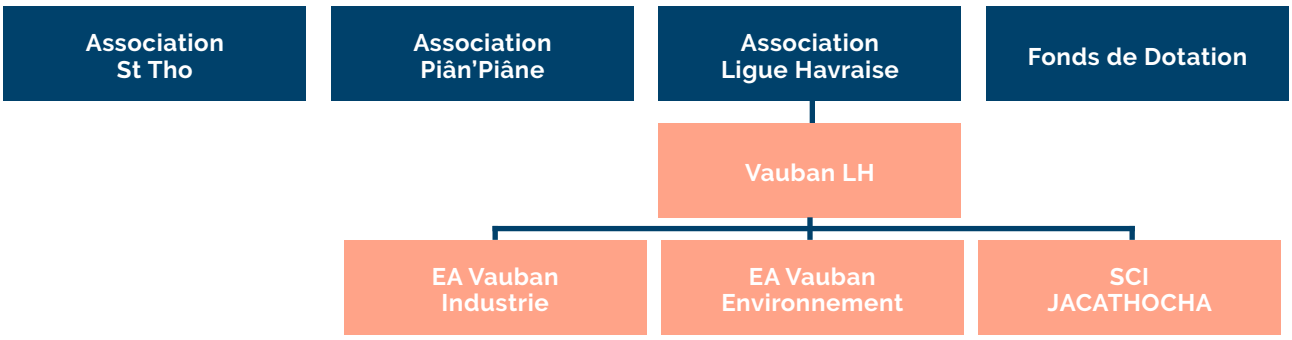
Bilan économique & social



Stéphanie MARTIN,
Directrice Administrative et Financière

Maîtrise financière, de nouveaux défis pour les ESMS

Depuis 2022, les données présentées au sein de ce rapport financier correspondent aux comptes combinés de l'ensemble des entités du périmètre de la Ligue Havraise, représenté au sein de l'organigramme suivant :



Pour information, Vauban LH détient également 50% des titres de la société WEEE Vauban, non intégrée à ces comptes combinés.

Même si l'année 2023 se solde par un résultat fortement déficitaire de 1.5 million d'euros, **la situation financière du périmètre de la Ligue Havraise reste saine, avec un niveau de fonds propres de 25.3 millions d'euros.**

Les faits marquants de l'année 2023 sont les suivants :

Tout d'abord, les prix à la consommation ont connu une forte accélération depuis 2022 ; ce qui impacte de plein fouet l'ensemble des entités du périmètre, notamment sur les postes tels que l'électricité, les combustibles et la restauration. Même s'ils ralentissent légèrement en 2023, l'augmentation de ces dépenses dégrade le résultat de manière structurelle, les financements complémentaires octroyés par l'ARS et le Conseil Départemental n'ayant pas permis de compenser l'ensemble des surcoûts supportés.

Par ailleurs, les revalorisations salariales qui ont eu lieu en 2022 et en 2023 ont fortement augmenté la masse salariale, tant sur les métiers de l'accompagnement médico-social (personnel du soin, personnel éducatif) que sur les métiers de l'animation (centre de loisirs). Les financements complémentaires octroyés par l'ARS et le Conseil Départemental ont permis de couvrir 90% des surcoûts supportés. De plus, le conseil d'administration de la Ligue Havraise a décidé de revaloriser les salaires des professionnels que nous nommerons les « oubliés du Ségur », métiers en charge de l'administratif et des services généraux,

afin d'assurer une cohérence et une égalité de traitement pour tous les professionnels de la Ligue Havraise. Les difficultés de recrutement, notamment sur les métiers du soin et le recours à l'intérim ont également concouru à l'augmentation des dépenses en lien avec l'accompagnement des personnes.

Nous pouvons souligner, une nouvelle fois, que les ESAT et les EA affichent de bons résultats économiques en 2023 avec une augmentation du chiffre d'affaires de +9% et un niveau de résultat qui reste excédentaire et maîtrisé, malgré l'inflation et les aléas liés au contexte des marchés et dans un environnement règlementaire en mutation (réforme des entreprises adaptées et plan de transformation des ESAT).

Enfin, au début de l'année 2023, profitant de l'augmentation des taux, des produits de placement sans risque ont été contractualisés auprès des banques, afin de faire fructifier la trésorerie sur l'ensemble des entités du périmètre et de réduire l'impact de l'inflation.

Nous restons confiants sur la situation financière de la Ligue Havraise, mais nous avons cependant alerté l'ARS et le Conseil Départemental dans le cadre de la négociation CPOM 2024-2028, sur la nécessaire revalorisation des financements des ESMS qui deviennent structurellement déficitaires, afin d'assurer la continuité d'un accompagnement de qualité des personnes accueillies. Nous poursuivrons avec ces autorités ces échanges au cours du CPOM 2024-2028 dans un cadre de dialogue constructif.

Je tiens à remercier l'ensemble des équipes du siège social et des équipes administratives de l'ensemble des entités et établissements du périmètre qui ont concouru de près ou de loin à l'établissement de ces comptes combinés.

LA SITUATION FINANCIÈRE

Actif (en K€)	2023	2022	2021	Écart	%	Passif (en K€)	2023	2022	2021	Écart	%
Actif immobilisé	**27 659**	**26 142**	**23 242**	**1 517**	**5,80%**	**Fonds propres**	**25 355**	**27 251**	**28 793**	**-1 896**	**-6,96%**
						Provisions	6 644	6 002	5 117	642	10,69%
Créances	4 952	6 305	4 383	-1 353	-21%	**Emprunts bancaires**	15 066	14 334	9 563	732	5%
Trésorerie	**21 661**	**22 404**	**22 588**	**-743**	**-3%**	**Dettes**	7 207	7 263	6 740	-56	-1%
Total	**54 272**	**54 850**	**50 213**	**-578**	**-1%**	**Total**	**54 272**	**54 850**	**50 213**	**-578**	**-1%**

La situation financière du périmètre de la Ligue Havraise est saine, avec un niveau de fonds propres de 25.3 millions et un niveau de trésorerie de 21.6 millions d'euros.

La Ligue Havraise a engagé l'actualisation de son Schéma Directeur Immobilier (SDI), intégrant les projets immobiliers de l'ensemble du périmètre (ESMS, habitat inclusif, ...). Veillant avant tout à la pérennité de ses activités, le conseil d'administration s'attachera à vérifier que l'ambition de ce SDI soit en cohérence avec la capacité financière de La Ligue Havraise.

LES RÉSULTATS

Comptes combinés (en K€)	2023	2022	2021	Écart	%
Produits d'exploitation	43 686	42 552	39 506	1 134	2,67%
Charges d'exploitation	45 368	43 529	40 255	1 839	4,22%
Résultat d'exploitation	**-1 682**	**-977**	**-749**	**-705**	**72,15%**
Résultat financier	**-18**	**-144**	**-142**	**126**	**-87,72%**
Présultat exceptionnel	**313**	**-437**	**452**	**750**	**-171,65%**
Impôts sur les sociétés	-69	-20	-28	-48	235,09%
Résultat	**-1 455**	**-1 578**	**-468**	**123**	**-7,82%**

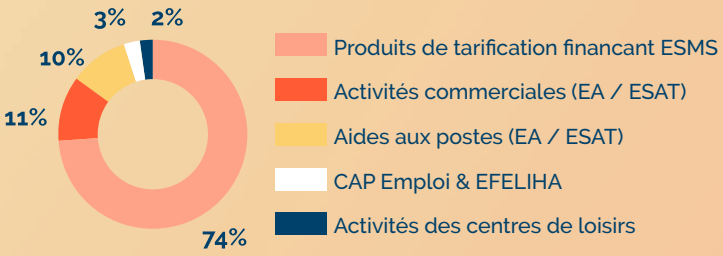
Le résultat est déficitaire sur les 3 derniers exercices. Même si ces déficits dégradent la situation financière du périmètre de la Ligue Havraise, la capacité d'autofinancement reste positive et, ainsi, n'impacte pas le niveau de la trésorerie.

LES RECETTES D'EXPLOITATION

En K€	2023	2022	Écart	%
Recettes liées aux activités	42 427	41 429	998	2,41%
Cotisations	29	24	5	23,17%
Dons et subventions	724	376	348	92,37%
Autres produits d'exploitation	506	723	217	-30,02%
Total	**43 686**	**42 552**	**1 135**	**2,67%**

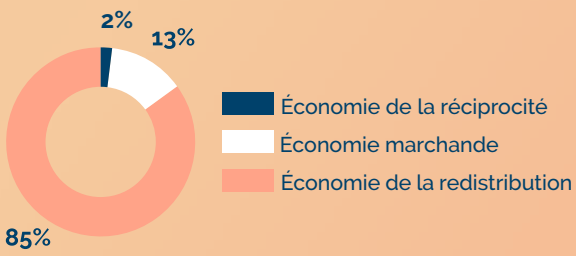
Détail des recettes liées aux activités

Par type d'activité :



Les produits de tarification des ESMS (ARS et Conseil Départemental) représentent 74% des financements. Les financements des EA et des ESAT (chiffre d'affaires et aides aux postes) représentent 21%. Les autres financements concernent Cap Emploi à hauteur de 3% et les centres de loisirs à hauteur de 2%.

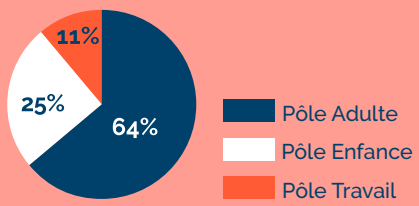
Par type d'économie :



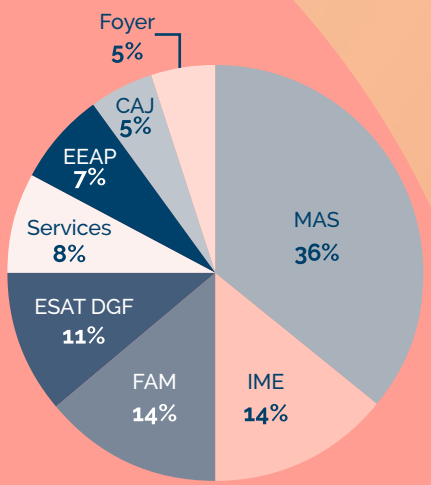
85% des recettes proviennent de l'économie de la redistribution ; ce qui démontre la forte dépendance de la Ligue Havraise aux financements publics.

Focus sur les produits de la tarification finançant les ESMS

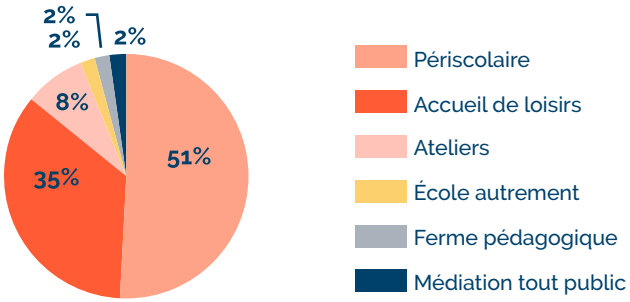
Par pôle:



Par type d'établissement :

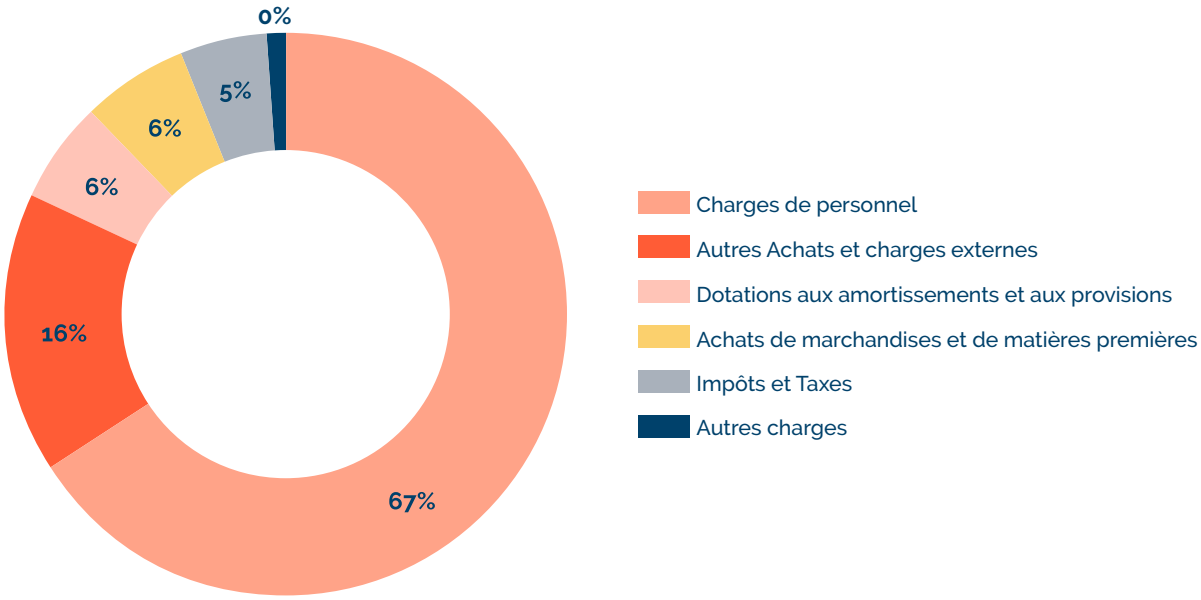


Focus sur les activités des centres de loisirs



LES DÉPENSES D'EXPLOITATION

En K€	2023	2022	Écart	%
Achats de marchandises et de matières premières	2 716	2 386	330	13,84%
Autres Achats et charges externes	7 149	6 677	472	7,06%
Impôts et Taxes	2 375	2 089	286	13,70%
Charges de personnel	30 153	29 582	571	1,93%
Autres charges	204	32	172	546,57%
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 771	2 763	8	0,28%
Dépenses d'exploitation	**45 368**	**43 529**	**1 839**	**4,22%**

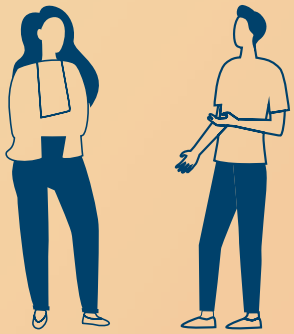


Les dépenses d'exploitation sont constituées principalement des dépenses liées au personnel (professionnels et travailleurs handicapés) pour 67%. Les autres achats et charges externes (locations, sous-traitance, transports…) représentent 16% des dépenses d'exploitation. Viennent ensuite les dotations aux amortissements et aux provisions, les achats de marchandises et de matières premières (comprenant les achats pour les activités des ESAT), les impôts et taxes et les autres charges.

Les ressources humaines

NOS PROFESSIONNELS

EFFECTIFS PHYSIQUES
au 31 décembre 2023



820

professionnels œuvrent dans nos établissements et services médico-sociaux

SOIT

483 CDI **82** CDD **255** travailleurs en situation de handicap employés dans nos ESAT

49 Salariés
ayant une reconnaissance RQTH ou une invalidité partielle

95/100

Index égalité professionnelle*
82% de femmes dans nos effectifs.

*Cet index vise à déceler les éventuelles inégalités salariales entre les femmes et les hommes

DISPOSITIFS POUR LA QVT DE NOS SALARIÉS

8,80%
Taux d'absentéisme

8,78%
Taux de turn over

3 Référents santé

Prestations assistante sociale pour les salariés

NOS SAVOIRS & COMPÉTENCES

LA TRANSMISSION DE NOS SAVOIRS

489 Stagiaires
accueillis chaque année

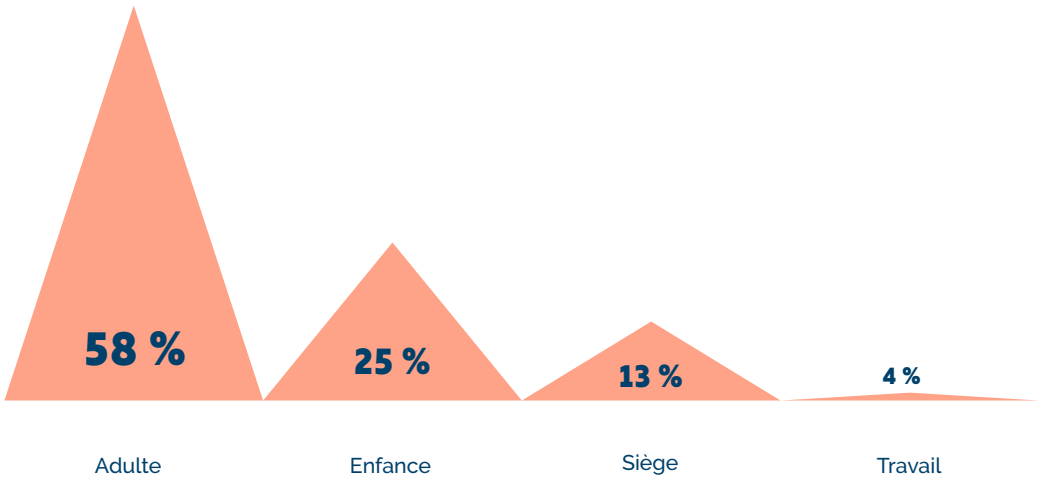
L'ADAPTATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE NOS PROFESSIONNELS

87%
des
CDI et CDD formés en 2023

20 383
heures de formation
en 2023

LES ANALYSES DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (APP*)

Répartion des formations aux APP par pôle en 2023



FORMATIONS

16 388 045
Masse salariale brute (MSB)

583 151 €
Total utilisé pour la formation

3,56 %
de la MSB ont été utilisés pour la formation professionnelle en 2023.
Contre ***2,5 %*** de versement obligatoire

** Atelier de Pédagogie Personnalisée*



VOTRE GÉNÉROSITÉ CHANGE NOS VIES.





Soutenez-nous en faisant un don

Scannez ce QR CODE ou allez sur cette adresse :

https://dons.liguehavraise.fr

Conception & réalisation
—
Design graphique, maquette & illustrations : Équipe Ligue Havraise
Rédaction : Équipe Ligue Havraise
Impression : ITO Le Havre
Document en date du 20/06/2024

Crédits photo
—
© Ligue Havraise

Ligue havraise
POUR L'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Ligue Havraise - Siège social
120 rue de la Pique en Mare - 76620 Le Havre
assosecretariat@liguehavraise.com - 02 35 42 49 95

@liguehavraise

www.liguehavraise.fr

La Ligue Havraise est adhérente de
Unapei